

# Assemblée nationale

## Compte rendu analytique officiel

1<sup>ère</sup> SÉANCE DU MARDI 9 JANVIER 2007

Séance de 9 heures 30 46<sup>ème</sup> jour de séance, 103<sup>ème</sup> séance

Présidence de M. Yves Bur, Vice-Président

PROJET DE DEUXIÈME AÉROPORT TOULOUSAIN

### EXTRAITS

(...)

**M. Christian Estrosi, ministre délégué à l'aménagement du territoire** – Il n'est pas question de revenir sur les assurances que mon collègue **Bussereau** et moi-même avons données à la population et aux élus (**Cf sur ce site: "Paroles de ministres"**).

Les infrastructures de transport sont l'un des outils du développement économique d'un territoire et donc de son attrait. Avec six millions de passagers, dont plus de la moitié sur la navette Toulouse-Paris, et la présence de la chaîne d'assemblage finale d'Airbus, l'aéroport de Toulouse-Blagnac joue un rôle déterminant, ce qui explique la concertation lancée en vue de la construction d'un deuxième aéroport régional. Mais il faut aussi tenir compte de la récente décision du ministère des transports et de RFF tendant à engager les démarches nécessaires à la réalisation de la ligne TGV Paris-Toulouse.

S'agissant du projet d'aéroport, plusieurs sites potentiels ont été envisagés dont trois en Tarn-et-Garonne, et j'ai bien noté l'opposition des élus et de la population (**c'est nous qui soulignons**). Or, ma conception de l'aménagement du territoire est qu'une telle infrastructure ne peut se concevoir sans leur assentiment.

Je confirme donc les propos tenus par M. Bussereau le 7 avril et le 9 juin 2003 : **face à l'opposition des collectivités locales, le projet d'aéroport ne se fera pas en Tarn-et-Garonne,**

S'agissant de la ligne TGV Paris-Toulouse, le calendrier prévisionnel a retenu l'année 2016. En Midi-Pyrénées, les études préalables au tronçon Bordeaux-Toulouse sont inscrites au contrat de projet Etat-Région pour un coût estimé à 36

millions, la participation de l'Etat et de RFF étant acquise à hauteur de 18 millions. D'évidence, la construction de cette ligne TGV aura un impact sur le comportement des passagers qui empruntent actuellement la liaison aérienne au départ de Toulouse, comme on l'a constaté dans d'autres territoires.

(...)